

TRAITEMENTS 2022				TRAITEMENTS 2023	
Salaires ⁽¹⁾	- Prêtres - Agents de pastorale	39 433,00 \$ (Voir décret 2006/05, pages C2 - 10)		40 222,00 \$ Idem	
Déplacement	En toute destination	Variable au trimestre	prix au kilomètre	Voir décret, page C7 - 1	
Ministère dominical (prêtre remplaçant)	- Service en fin de semaine	25,00 \$	par messe célébrée + honoraires de messes (5,00 \$) + frais de déplacements	Idem	
Prêtre, diacre <u>non salariés</u> de fabrique	- Baptême - Mariage - Messe sur semaine	20,00 \$ 50,00 \$ 5,00 \$	+ honoraires de messes (5,00 \$) + honoraires de messes (5,00 \$)	Idem Idem Idem	
Prêtre, diacre, laïc <u>non salariés</u> de fabrique	Funérailles (à l'église ou ailleurs)	50,00 \$	+ honoraires de messes (5,00 \$) s'il y a lieu	Idem	
Prêtre, diacre, agent de pastorale <u>déjà salariés</u> de fabrique	- Baptême - Mariage - Funérailles	5,00 \$ 15,00 \$ 15,00 \$	par célébration avec ou sans eucharistie avec ou sans eucharistie	Idem	
Prédicateur		125,00 \$	par jour, logé et nourri	Idem	

TARIFS 2022			TARIFS 2023 ⁽⁴⁾		
Mariage	Tarif de base :	250,00 \$ ⁽²⁾	Idem		
Messe de 50 ^e anniversaire de mariage		175,00 \$	Idem		
Funérailles	- à l'église Tarif de base :	300,00 \$ ⁽²⁾	Idem		
Réception des condoléances à l'église avant la célébration des funérailles		100,00 \$ ⁽³⁾			
Baptême		25,00 \$	Idem		
Frais de services	- Extrait de registre et certificat	15,00 \$	Idem		
	- Approbation de résolution	15,00 \$			
	- Permis d'exhumation	50,00 \$			
	- Rescrit	25,00 \$			
	- Frais de gestion pour entente de regroup. (chauffage, ass., etc..)	30,00 \$			
Capitation		50,00 \$ par fidèle 100,00 \$ par famille	Idem Idem		
Per Capita		2,00 \$ par fidèle	Per Capita	Idem	par fidèle

(1) Les salaires des agents laïcs de pastorale sont en fonction de l'ordonnance diocésaine.

(2) Au tarif de base, on ajoute les honoraires de l'organiste, de la chorale, ainsi que tous les autres frais s'il y a lieu.

(3) Ce montant s'ajoute au tarif de base de 300,00 \$.

(4) Voir décret, page C4-1 à 3

21 octobre 2022